

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AURE LOURON

Château de Ségure  
65240 ARREAU

N° 2017- 117 B

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

|                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Nombre de membres en exercice :     | 10                        |
| Qui ont pris part à la délibération | 8                         |
| Votes pour : 8                      |                           |
| Vote contre : 0                     |                           |
| Abstention : 0                      |                           |
| Date de la convocation :            | 1 <sup>er</sup> août 2017 |

**OBJET** : Désignation d'un délégué agent et coordonnateur CNAS

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 août 2017

17 AOUT 2017

L'an deux mille dix-sept, le huit août, à 9H30, le Bureau Communautaire, Bureau Communautaire, Bagnères-de-Bigorre, 65-  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Auberge du Col de Beyrède, sous la  
Présidence de **M. CARRÈRE**

**Présents votants (8)** : CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

**Absents excusés** : DUBERNARD Alain, LACAZE Noël

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Nathalie Guchen quittant la collectivité au 1<sup>er</sup> septembre 2017, il convient de désigner un nouvel agent qui sera membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué agent, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS, et aussi coordonnateur CNAS.

Julie Chaumeau est candidate en tant que titulaire et Julie Duffourc en tant qu'adjointe.

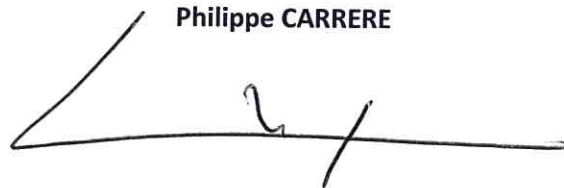
Monsieur le Président propose d'en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Bureau communautaire décide :

- De valider la candidature de Julie Chaumeau en tant que déléguée titulaire et coordonnateur CNAS et Julie Duffourc suppléante.
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Président,  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU